

# PALAIS DES SPORTS

PIERRE MENDÈS FRANCE

## Fiche technique

Situé au cœur de Grenoble, le Palais des Sports est un site idéal pour accueillir des événements de grande envergure (capacité maximale de 8973 personnes) et tous types de manifestations (événementielles, spectacles, sportives).

Contact:

palaisdesports@grenoble.fr

Administration : 04 85 59 51 24

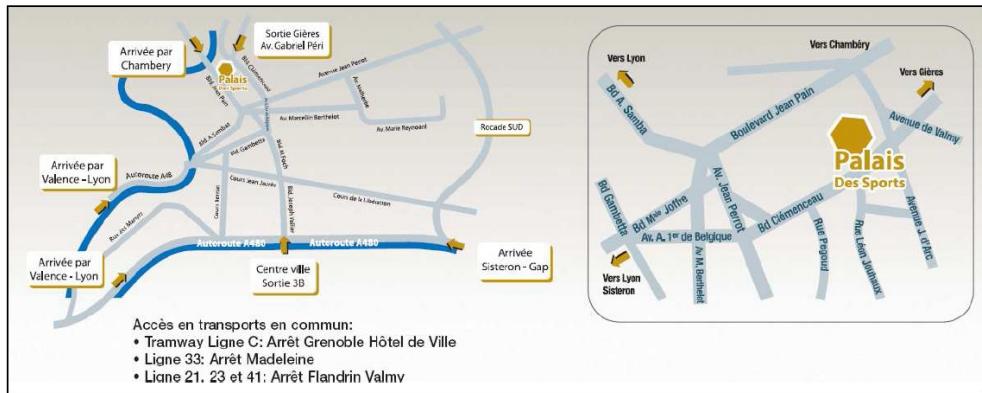
Régisseur général : 04 56 52 66 51

Régisseur électrique : 04 56 52 66 54

Technicien bâtiment : 04 56 52 66 53

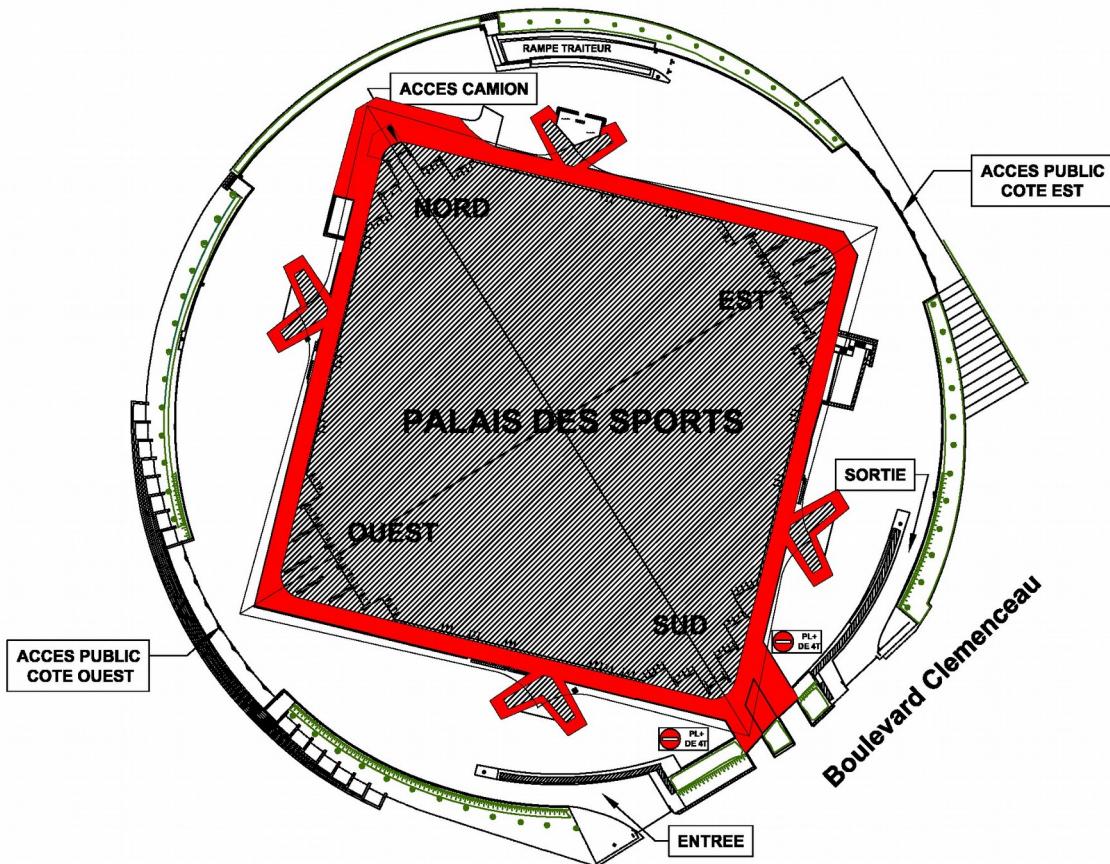
## ACCES

### Plan d'accès :



Coordonnées GPS : 45.185898, 5.740735

### Plan des extérieurs :



L'acheminement de matériel pour la scène ne pourra se faire que par la brèche Nord. Les véhicules (hauteur maximale 4m) peuvent, lorsque la configuration le permet, entrer en marche arrière jusqu'au fond de scène pour décharger directement le matériel.

## LOGES

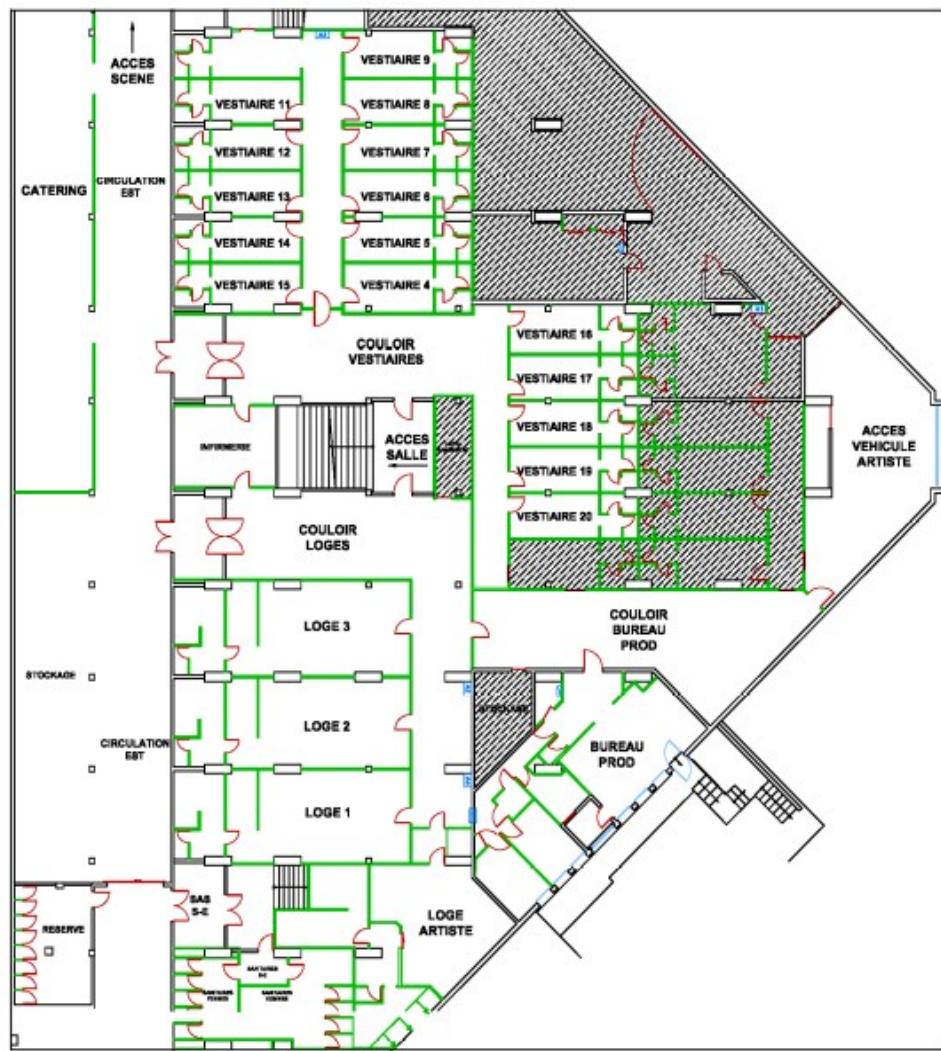
### Loges / bureaux / vestiaires :

- 16 vestiaires d'une capacité de 4 personnes ; chacune équipée d'une douche, d'un WC, de prises électriques, d'un miroir.
- 3 loges d'une capacité de 12 personnes ; chacune équipée d'espaces maquillages avec miroirs éclairés, de douches, d'un WC, de prises électriques, d'un miroir, de canapés et de fauteuils.
- 1 loge VIP équipée d'une douche, d'une baignoire balnéo, d'un WC, d'un espace maquillage avec miroir éclairé, d'un dressing, d'un frigo, d'un coin salon avec tables, table basse, 1 canapé, 2 fauteuils.

Chaque loge/bureaux/vestiaires peut être fermé à clef. Les clefs seront remises au régisseur du spectacle qui en aura la responsabilité. Les clefs devront être rendues au régisseur du Palais des Sports dès la fin du spectacle.

Un accès à Internet depuis certaines loges ou bureaux est possible en wifi. Certaines loges / bureaux disposent de lignes téléphoniques avec accès international.

**Plan des loges / bureaux / vestiaires :**



## CATERING

---

Un espace catering pouvant accueillir jusqu'à 56 personnes peut être mis à disposition dans les sous-sols.  
Une cuisine situé dans les sous-sols à proximité du catering peut être mis à disposition, il dispose de 2 prises 63A 2 prises 32A et des P16A

**ATTENTION : Les appareils fonctionnant au gaz sont interdits.**

### Lave-linge :

Une pièce spécifique est prévue pour le branchement de deux lave-linge : 2 arrivées d'eau et 2 alimentations électrique (prise 16A).

## TECHNIQUE

---

### Scène :

Scène modulable à roulette de type STACCO Easy Stage.

Éléments modulables par maille de 2.00m x 2.00m, possibilité de quelques mailles de 2.00m x 1.00m

Charge admissible : 500kg / m<sup>2</sup>.

Hauteur de scène réglable de 1.20m à 1.80m avec 52m de garde-corps disponibles.

3 escaliers d'accès avec garde-corps latéraux.

Surface maximale de 360 m<sup>2</sup> (24mx15m)

### Structure d'accroche primaire :

Le Palais des Sports de Grenoble est équipé d'une structure d'accroche primaire placée à 15,60m et 17.20m au centre du sol.

### Mother Grill :

Le Palais des Sports possède un mother grill fixe.

L'ensemble placé à 14,50m du sol est constitué de 7 poutres principales fixes orientées cour/jardin sur lesquelles sont disposées des 14 palonniers acier et 16 palonniers alu mobiles orientés face/lointain.

Zone d'accroche : 30m d'ouverture pour 22,50m de profondeur.

Charge maxi 31 tonnes réparties palonniers inclus.

### CF. ANNEXES :

- Annexe 1 : Annexe 1 Plan General pdf et plan du grill et mother grill v2 Pdf
- Annexe 2 : Annexe 2 Plan Palais MN V2.3 du 08 03 23

L'accès au grill se fait par des passerelles situées au 3<sup>ème</sup> niveau de gradins. Cet accès sera limité aux personnes habilitées, sous l'autorité du régisseur du lieu (voir consignes sécurité).

### Régie Son & Lumière

Placées au minimum à 30m de la scène, la distance varie en fonction de la configuration.

## ÉLECTRICITÉ

---

Le régime de neutre actuel est de type TN

### Alimentation lumière :

- 400 A triphasé (sous-sol arrière scène) en POWERLOCK

### Alimentation son (Sur transformateur d'isolement 160A) :

- Armoire 250A 2x125A 2x63A 2x32A triphasé (sous-sol nord arrière scène) sur P17

- 63 A triphasé (sous-sol nord arrière scène) sur P17
- 63 A triphasé (au sol / Est) sur P17
- 63 A triphasé (sous tribune / Ouest) sur P17
- 63 A triphasé (sous-sol / Sud) sur P17

#### **Alimentation Accueil Rigg/Deco/Asservie :**

- 1x250A POWERLOCK
- 2x125A triphasé sur P17
- 2x63A triphasé sur P17
- 2x32A triphasé sur P17
- 6x16A monophasé sur PC

#### **Alimentation poursuite :**

- 3 coffrets dans le gradin sud équipés en 32A triphasé et en 32A monophasé

#### **Alimentation Tour bus extérieur :**

- 1 coffret 3x32A triphasé + 6 pc16A côté Nord Est
- 1 coffret 1x32A triphasé + 3 pc16A côté grille Nord Est

## **JAUGES**

---

#### **Capacité d'accueil :**

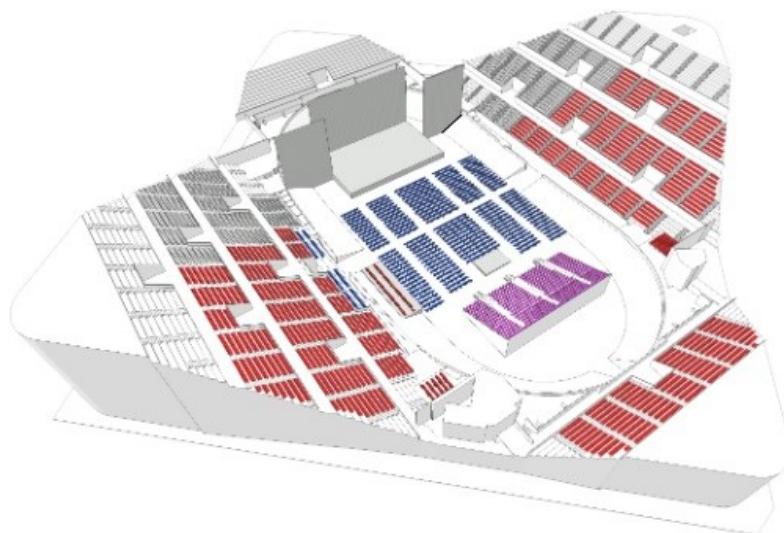
La salle est composée d'un parterre (82.5m x 35m) entouré de gradins.

Jauge jusqu'à 8 973 personnes en fonction de l'angle de vision, réparties sur les 3 gradins du Palais des Sports (EST / OUEST / SUD) et dans la fosse.

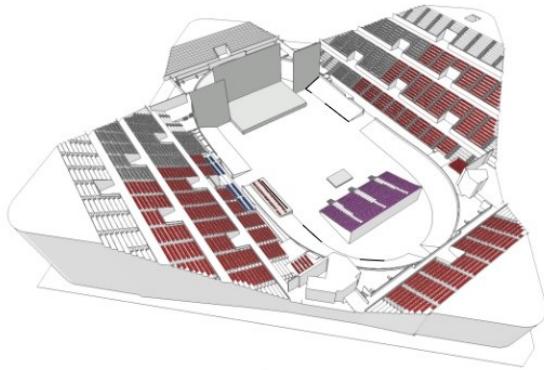
La tribune « Or » démontable 652 places et 1460 chaises font partie de l'équipement du Palais des sports.

Plusieurs configurations possibles :

- SN-AG : Assis Gradin : parterre tout assis avec présence de gradin assis



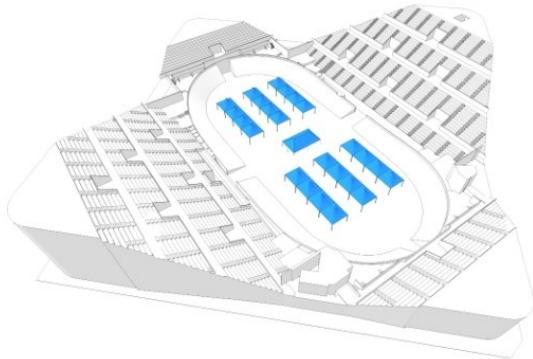
- SN-DG : Debout Gradin : parterre assis debout avec présence de gradin assis



- VFA : Configuration vélodrome avec utilisation du parterre pour l'accueil du public



- VFV : Configuration vélodrome sans utilisation du parterre pour l'accueil du public
- SAL-A : Configuration libre avec utilisation du parterre pour l'accueil du public



- SAL-V: Configuration libre sans utilisation du parterre pour l'accueil du public

Nous consulter pour plus de précision

#### **Loges de relations publiques :**

4 loges pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes en fonction de l'angle de vision.  
1 Loge d'honneur pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes

- **CF. ANNEXES 3 :** Plan de numérotation V2 du 08 02 19

## CONDITIONS PARTICULIERES – CONSIGNES SECURITE

### Généralités :

Pour rappel : Il est interdit de fumer dans le bâtiment.

La production devra fournir des « Laisser passer » à toute son équipe dès leur arrivée (L'accès à la salle sera refusé aux personnes ne portant pas de laissez passer). Un exemplaire de ces « Laisser passer » sera mis à disposition de notre service de sécurité.  
La production devra fournir à la direction du Palais des Sports, 15 pass backstage dont 5 tout accès.

La production devra respecter l'installation électrique du bâtiment : interdiction de modifier les différents réglages qui assurent la protection des installations et des personnes. Il ne sera fourni aucunes rallonges, barquettes, adaptateurs électrique.

Parking : en fonction du spectacle et de la quantité de véhicules, nous vous indiquerons les emplacements de stationnement.

La production s'engage à fournir un planning de montage et de démontage avec les horaires, le nombre de véhicules (bus, camions, voitures), personnel, et fiche technique au plus tard 1 mois avant l'évènement.

La production, s'engage à reprendre tout le matériel et les matériaux utilisés lors du spectacle et ce dès la fin de celui-ci.

### Aménagements scéniques :

Les installations électriques doivent être protégées de tout contact direct ou indirect.

Les câbles et connecteurs devront être conformes aux normes en vigueurs, et ne doivent pas constituer une gêne pour le public. Toutes les structures suspendues ou placées en hauteur doivent être équipées de deux systèmes de fixations adaptés, et de conceptions différentes.

Le plan de répartition des charges accrochées (lumière, sonorisation, écran, décor, etc..) doit être validé par le régisseur général du Palais des Sports avant son installation, il sera fourni au moins 1 mois avant le jour de la manifestation. Toute accroche ne rentrant pas dans le plan d'origine devra être soumise au régisseur général du Palais des Sports pour validation.

En cas d'accroches importantes, un calcul de répartitions des charges et une note de calcul sera fait par un bureau d'étude spécialisé dans le spectacle et accepté par le Palais des Sports à la charge de la production.

Chaque point situé au-dessus de la scène ou au-dessus du public, doit être accroché au moyen de 2 systèmes indépendants et de conceptions différentes.

Chaque élingue accrochée aux poutres devra être gainée.

La fourniture des élingues et des palans est à la charge de la production.

Le personnel chargé de l'accrochage devra être employé par une société de rigging reconnue et accepté par le Palais des Sports.

Le personnel de rigging est à la charge de la production.

Les moyens de levage et d'accroche doivent respecter les réglementations en vigueur et posséder un certificat de vérification à jour.

Les procès-verbaux, certificats de conformités, rapports d'organisme de contrôle, etc... devront être tenus à la disposition de la direction de la salle par l'organisateur.

Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble de la réglementation existante, en particulier celle concernant les Établissements Recevant du Public.

### Sécurité des travailleurs :

L'accès aux passerelles est strictement réglementé, en particulier lorsque le public est présent dans l'établissement.

L'accès au grills et mother grill sera autorisé qu'aux personnes équipées de harnais de sécurité.

Le levage et la manipulation de charges sont interdits au-dessus du personnel.

Le personnel travaillant en hauteur devra être habilité et équipé des équipements de protection individuels obligatoires. (Harnais, gants, chaussures de sécurité, etc.).

Le personnel travaillant dans l'espace scénique devra être équipé des équipements de protections individuelles : gants, casques, chaussures de sécurité.

Les conducteurs de chariots élévateurs devront être titulaires du CACES et de l'autorisation de conduite délivrée par leur employeur. Ces documents devront être présentés au régisseur général du Palais des Sports présent sur place. En aucun cas, les chariots élévateurs ne pourront servir de moyens de transport ou d'élévation pour autre chose que du matériel prévu à cet effet.

Seul le personnel dûment habilité et autorisé par le régisseur pourra effectuer des interventions dans les armoires électriques et pénétrer dans les locaux à risques tels que : TGBT, TGS, local de transformateur etc...

---

## ANNEXES

---

- Annexe 1 : Plan General pdf et plan du grill et mother grill v2 pdf
- Annexe 2 : Plan Autocad Palais MN V2.2 du 09 02 22
- Annexe 3 : Plan de numérotation V2 au 08 02 19 pdf
- Annexe 4 : Vue aérienne palais des sports

# Annexe 1

Plan General pdf et plan du grill et mother grill v2 pdf

## Palais des Sports de Grenoble

Entrée A

Niveau 1 =

Niveau 2 =

Niveau 3 = Tribune or (non fournie) =652

Fosse debout=

Plateau PMR (accompagnant inclus) 40

Entrée B

Gratin Sud=572

Niveau 1 =

Niveau 2 =

Niveau 3 =

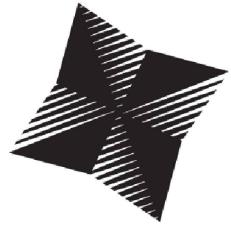
Total =

**Hors places perdus par les Poursuites dans le gradin sud les cameras les clusters son  
Merci de laisser libre 3m de chaque côté de la scène pour les sorties de secours  
(soit 2 dégagements 10up 1 à cour 1 à jardin)**

## Charges Max 31 Tonnes repartis

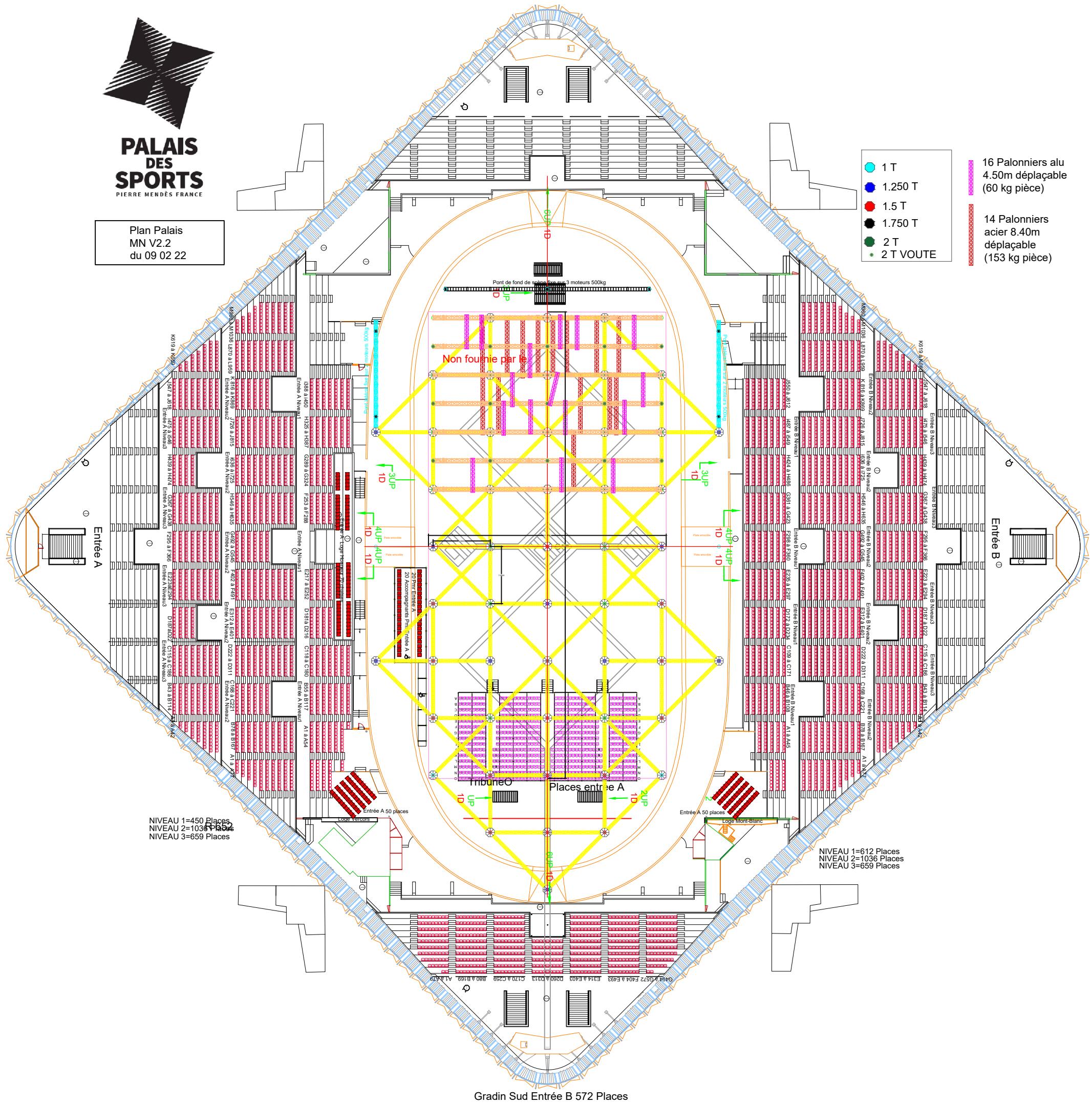
palonniers incluent

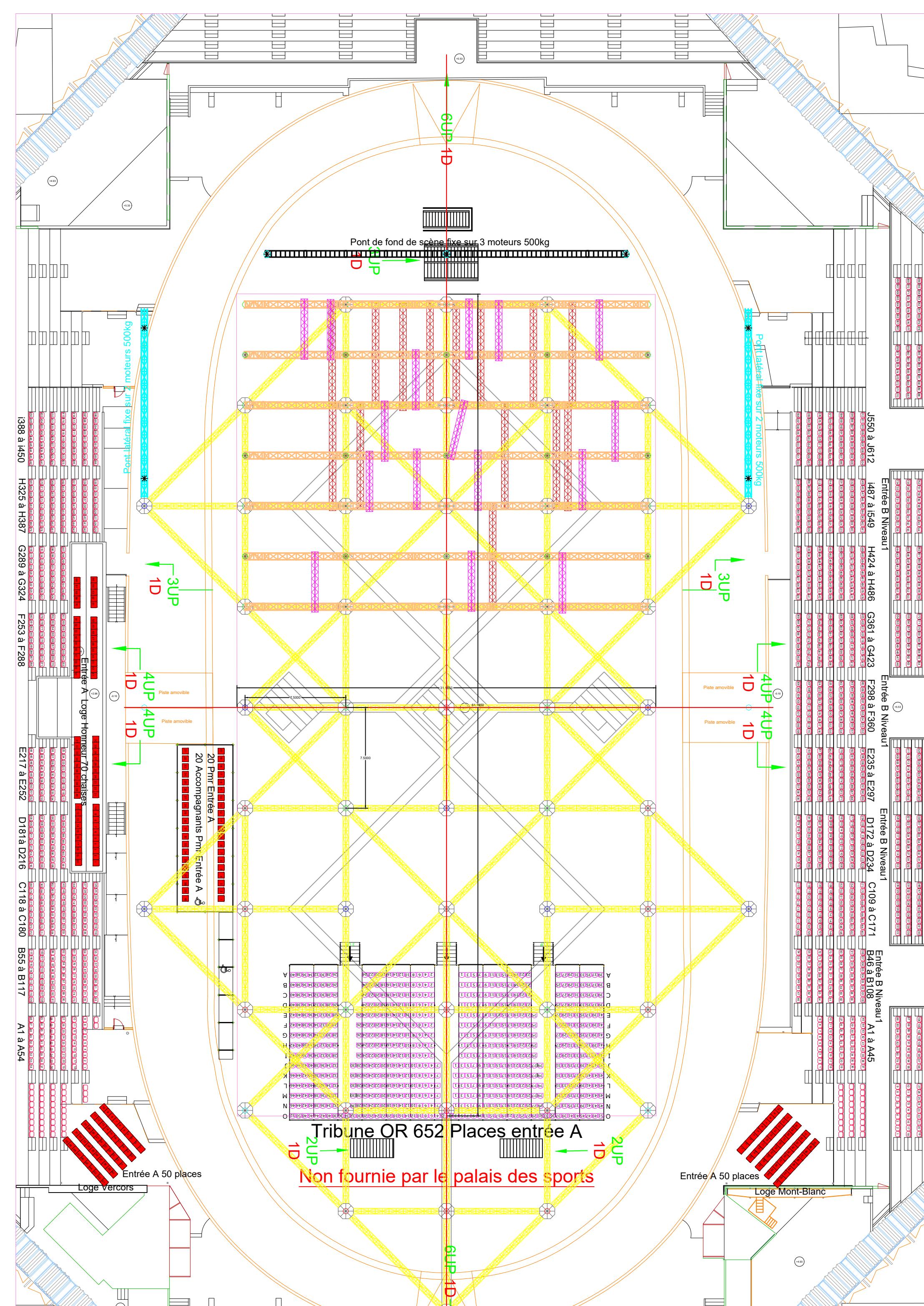
Hauteur sous Mother Grill 14.50m



**PALAIS  
DES  
SPORTS**  
PIERRE MENDES FRANCE

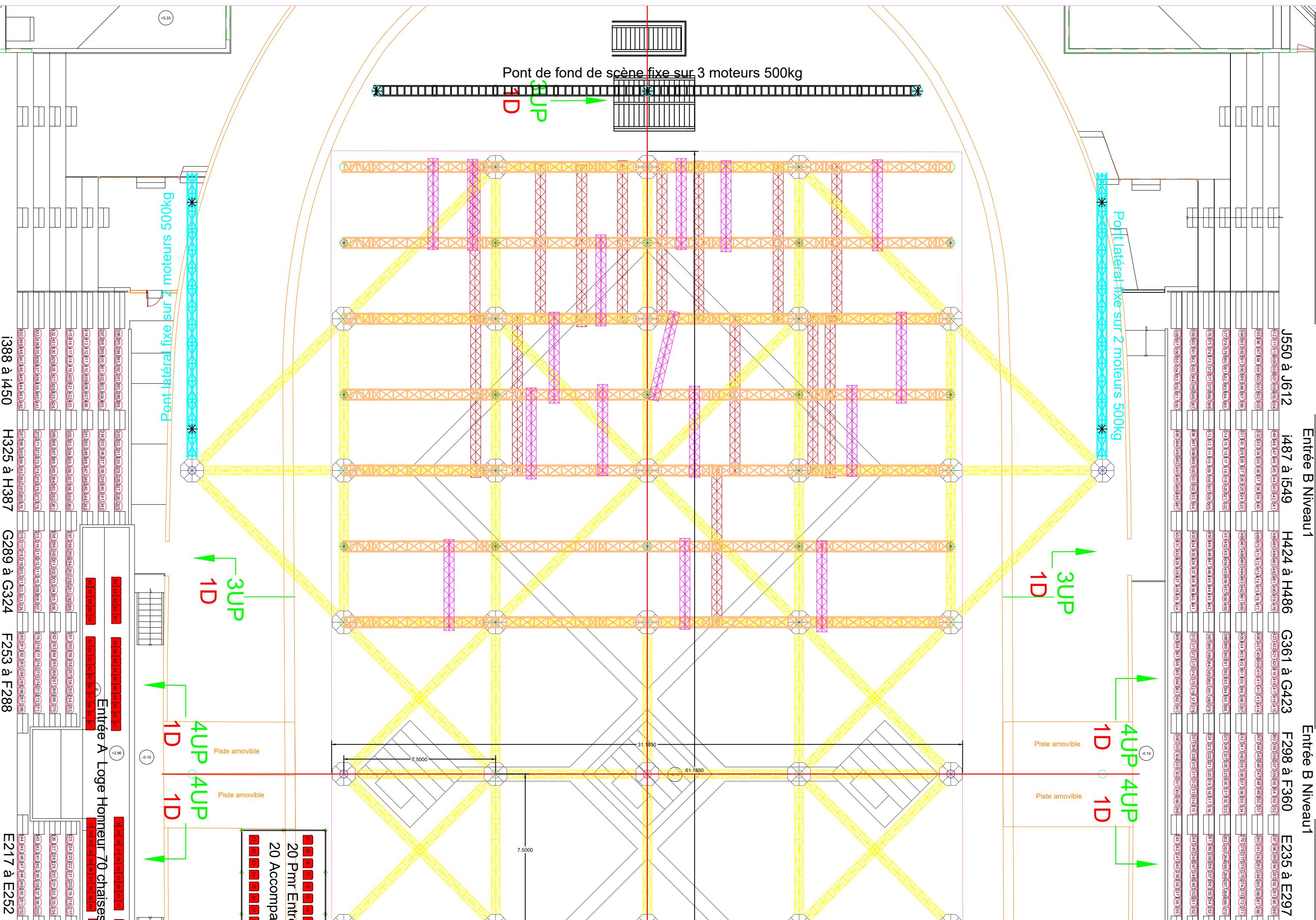
Plan Palais  
MN V2.2  
du 09 02 22





### Entrée B Niveau1

### Entrée B Niveau1





## Palais des sports de Grenoble Signalétique /billetterie

- 1) 2 possibilités de rentrer dans l'enceinte extérieure du Palais :

Entrée A  
Entrée B



2) Entrée A :

- niveau 1(exemple billet 1)
- niveau 2(exemple billet 2)
- niveau 3(exemple billet 3)
- Fosse (exemple billet 4)
- Parterre (exemple billet 5)
- PMR (exemple billet 6)
- Tribune OR (exemple billet 7)
- Loge Honneur(exemple billet 8)
- Loge Vercors(exemple billet 9)
- Loge Mont-Blanc(exemple billet 10)

3) Entrée B :

- niveau 1(exemple billet 11)
- niveau 2 (exemple billet 12)
- niveau 3(exemple billet 13)
- Gradin Sud (exemple billet 14)

## Exemples de billets

### ENTREE A

Billet 1

Entrée	Niveau	Bloc	siège
A	1	D	197

Billet 2

Entrée	Niveau	Bloc	siège
A	2	C	217

Billet 3

Entrée	Niveau	Bloc	siège
A	3	A	23

Billet 4

Entrée	Niveau	Bloc/Rang	siège
A	FOSSE	-	-

Billet 5

Entrée	Niveau	Bloc	Rang	siège
A	PARTERRE	C	D	8

Billet 6

Entrée	Niveau	Bloc/Rang	siège
A	PMR	-	22

Billet 7

Entrée	Niveau	Rang	siège
A	TRIBUNE OR	E	33

Billet 8

Entrée	Niveau	Bloc/Rang	siège
A	LOGE D'HONNEUR	-	28

Billet 9

Entrée	Niveau	Bloc/Rang	siège
A	LOGE VERCORS	-	25

Billet 10

Entrée	Niveau	Bloc/Rang	siège
A	LOGE MONT-BLANC	-	48

### ENTREE B

Billet 11

Entrée	Niveau	Bloc	siège
B	1	B	101

Billet 12

Entrée	Niveau	Bloc	siège
B	2	C	188

Billet 13

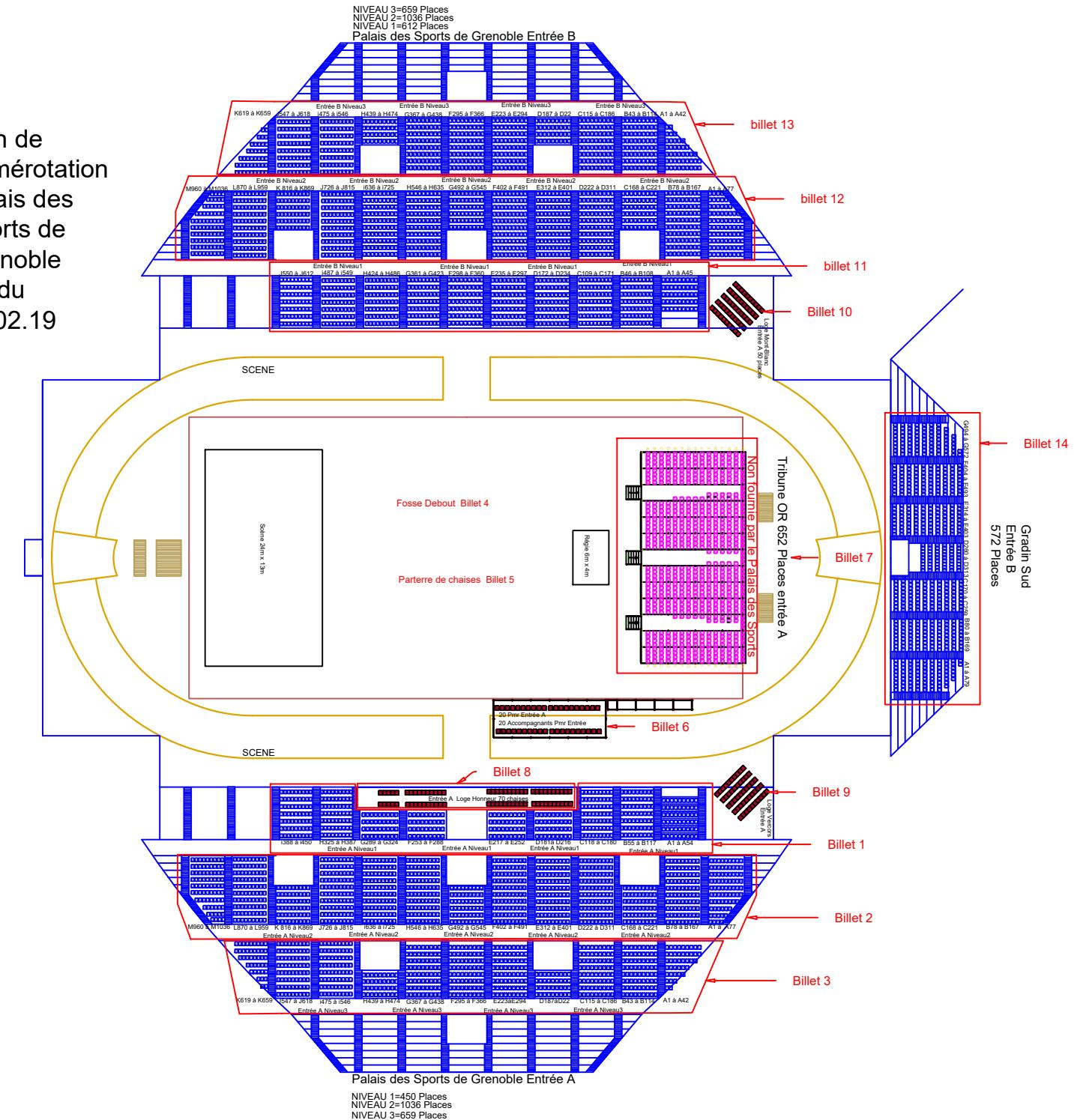
Entrée	Niveau	Bloc	siège
B	3	B	55

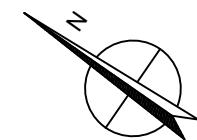
Billet 14

Entrée	Niveau	Bloc	siège
B	GRADIN SUD	E	350



## Plan de Numérotation Palais des Sports de Grenoble V2 du 08.02.19

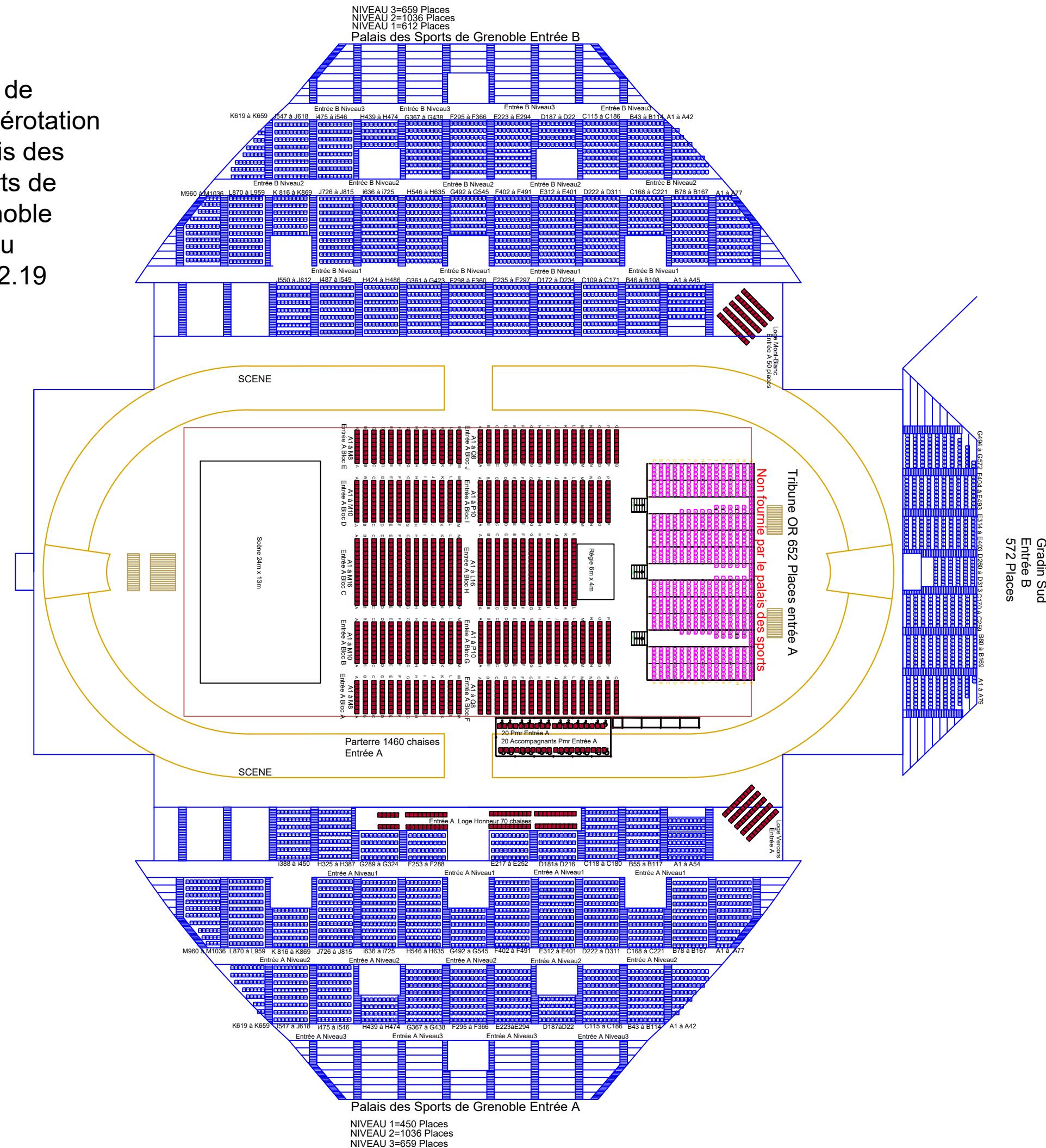




# PALAIS DES SPORTS

PIERRE MENDES FRANCE

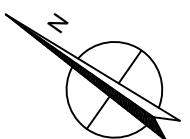
## Plan de Numérotation Palais des Sports de Grenoble V2 du 08.02.19



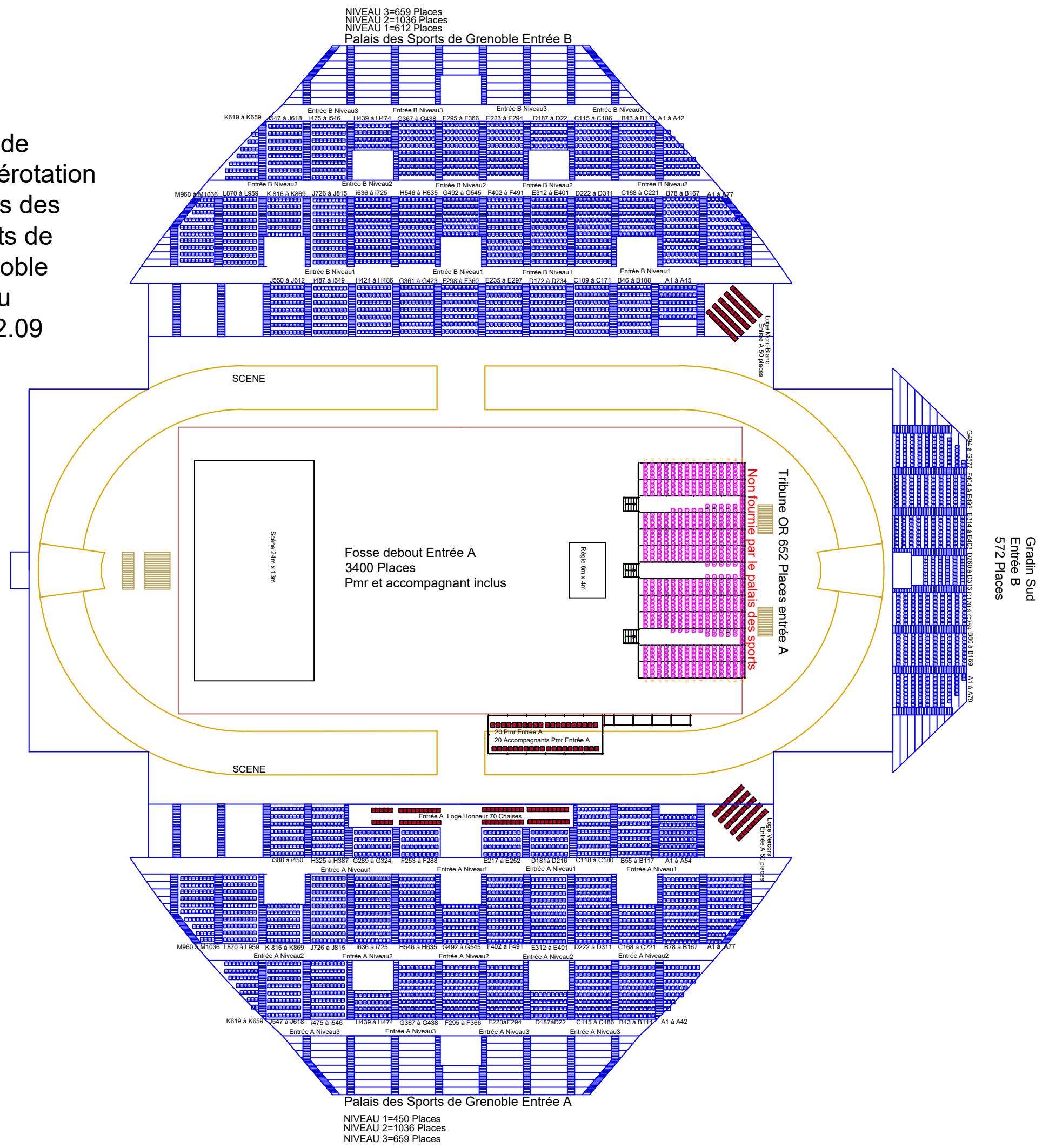


**PALAIS  
DES  
SPORTS**

PIERRE MENDES FRANCE



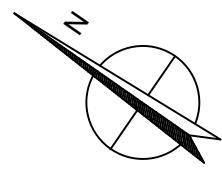
Plan de  
Numérotation  
Palais des  
Sports de  
Grenoble  
V2 du  
08.02.09



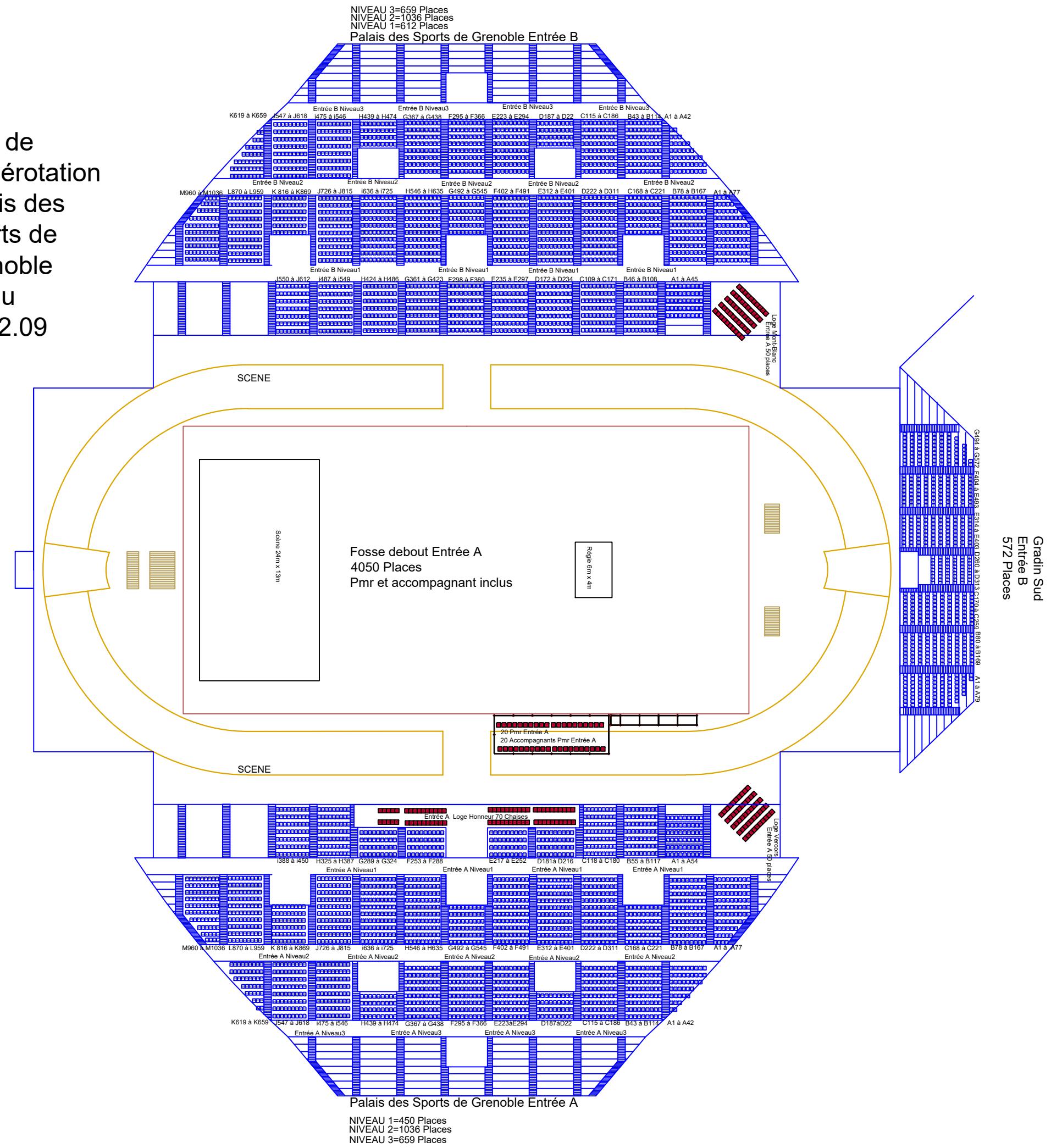


PALAI  
DES  
SPORTS

PIERRE MENDES FRANCE



Plan de  
Numérotation  
Palais des  
Sports de  
Grenoble  
V2 du  
08.02.09



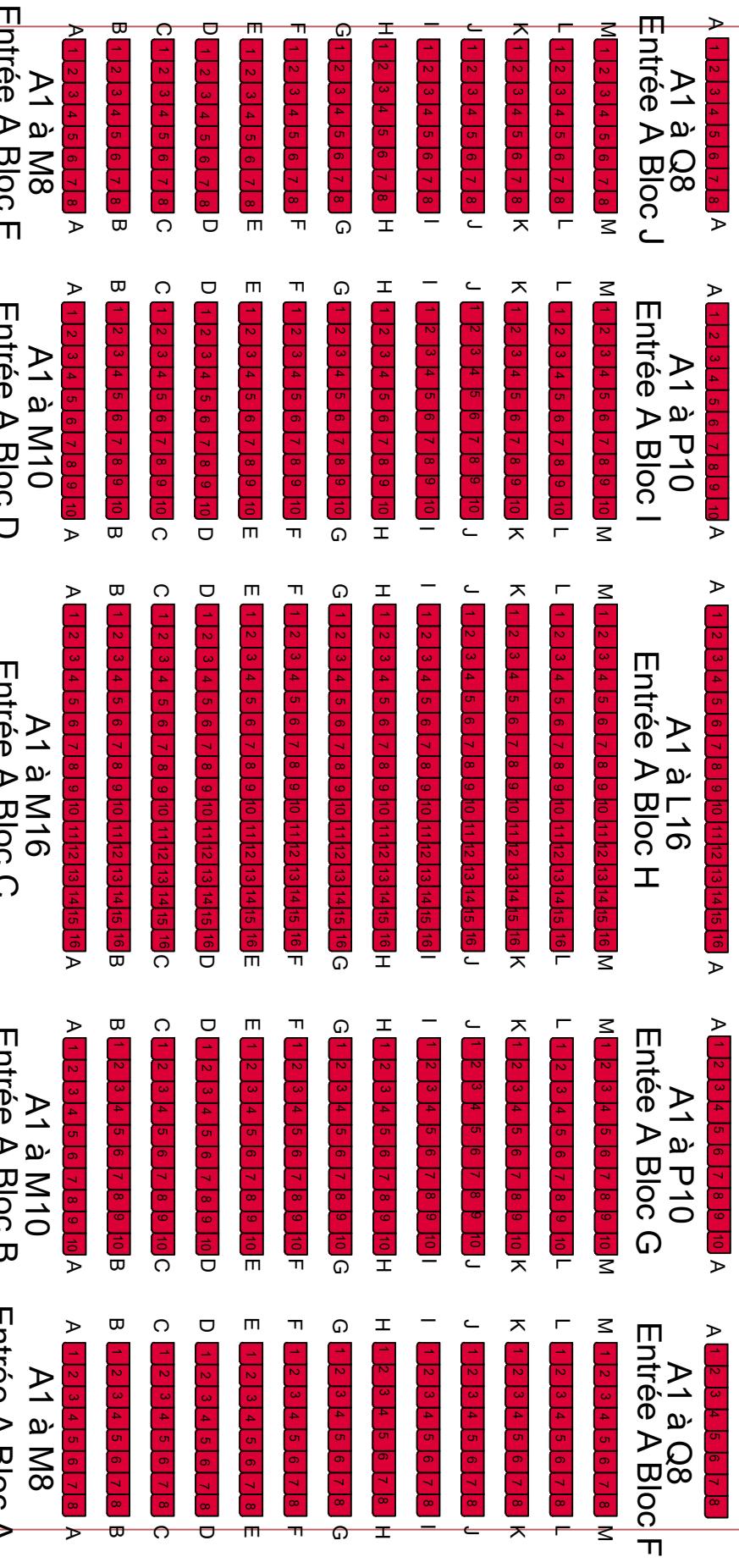
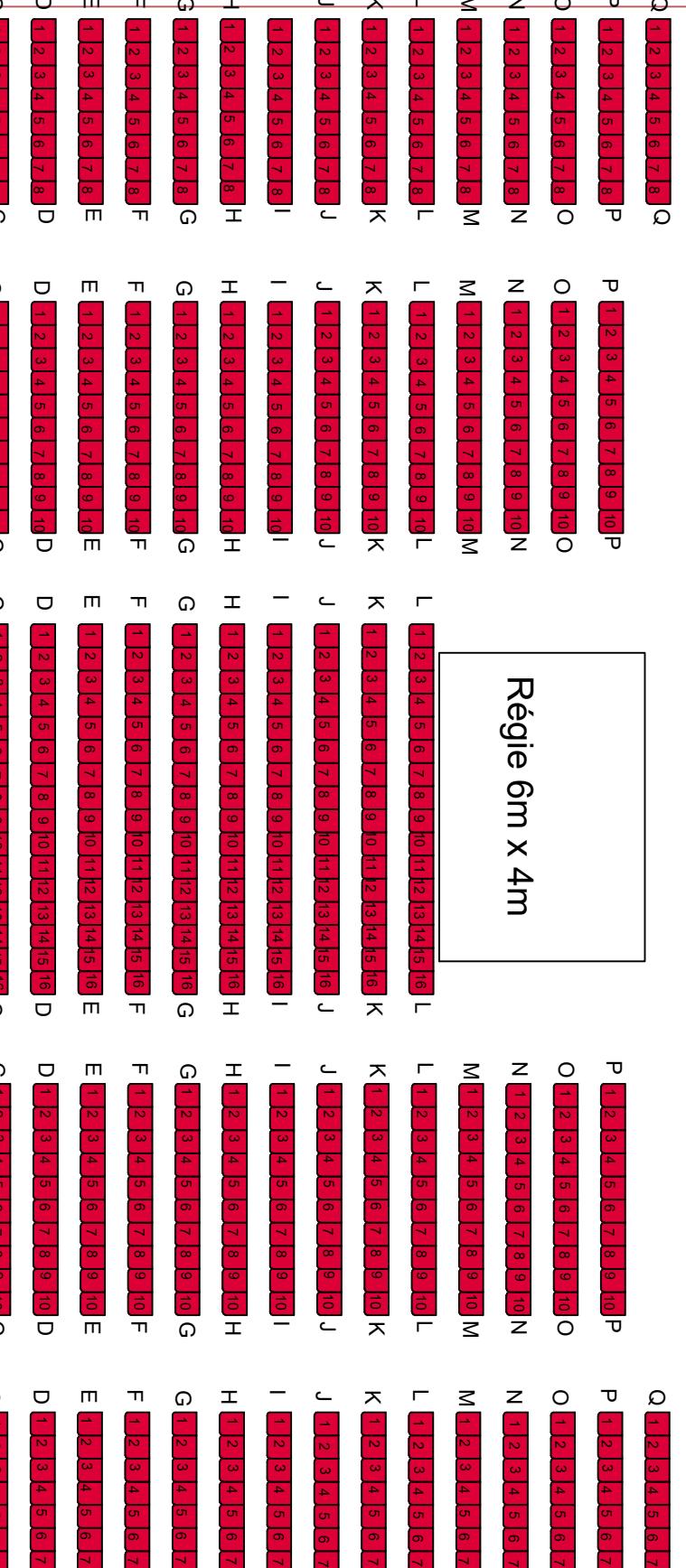
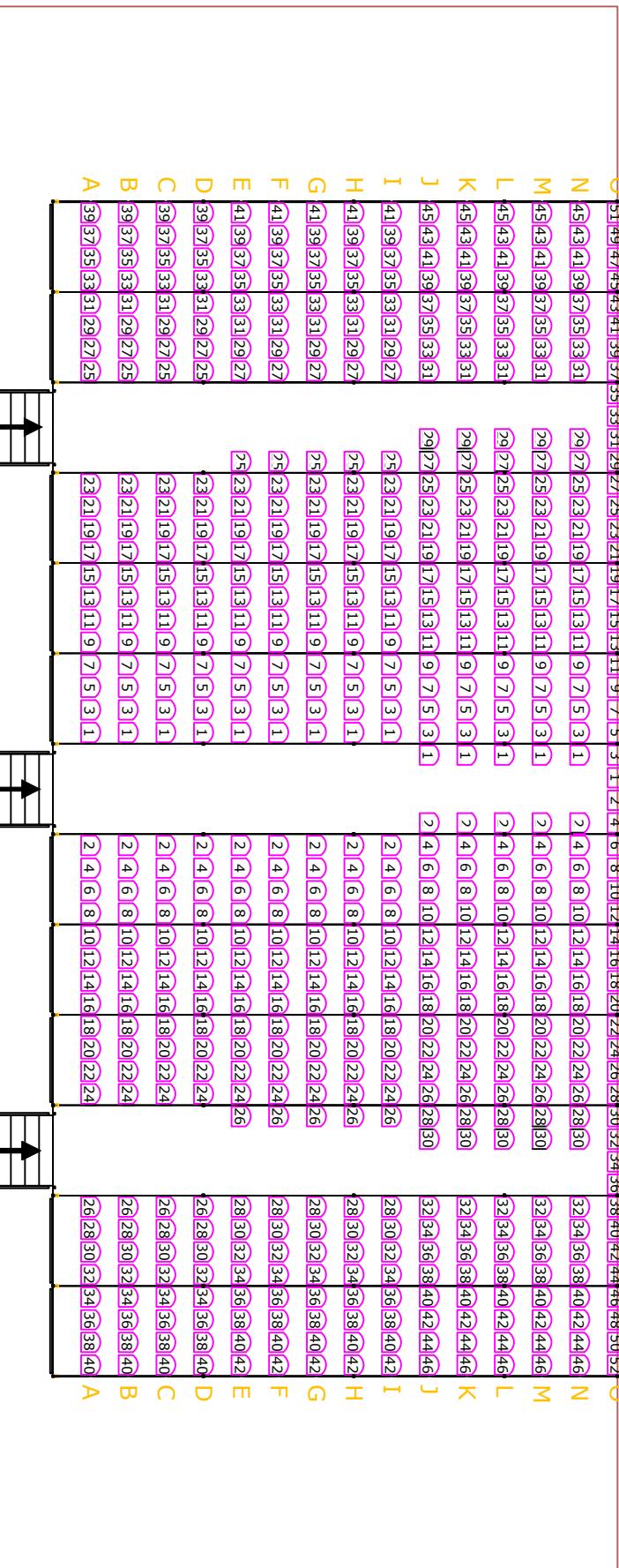
# Annexe 3

Plan de numérotation V2 au 08 02 19 pdf

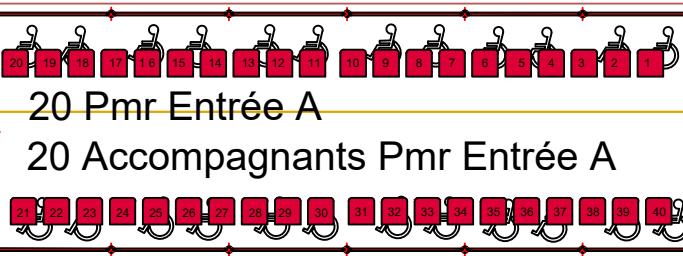
# Tribune OR 652 Places entrée A

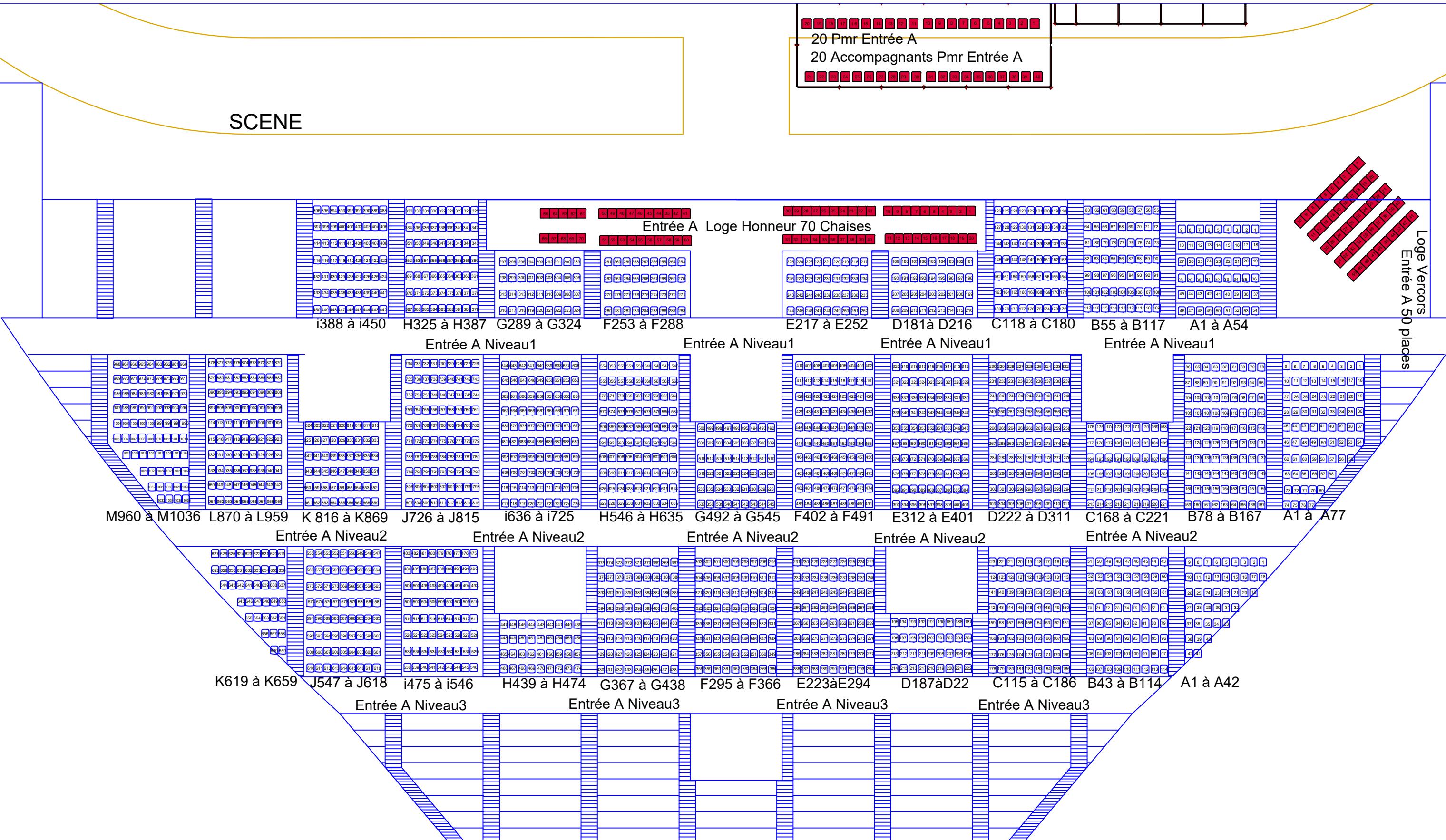


**Non fournie par le palais des sports**



Parterre 1460 chaises  
Entrée A



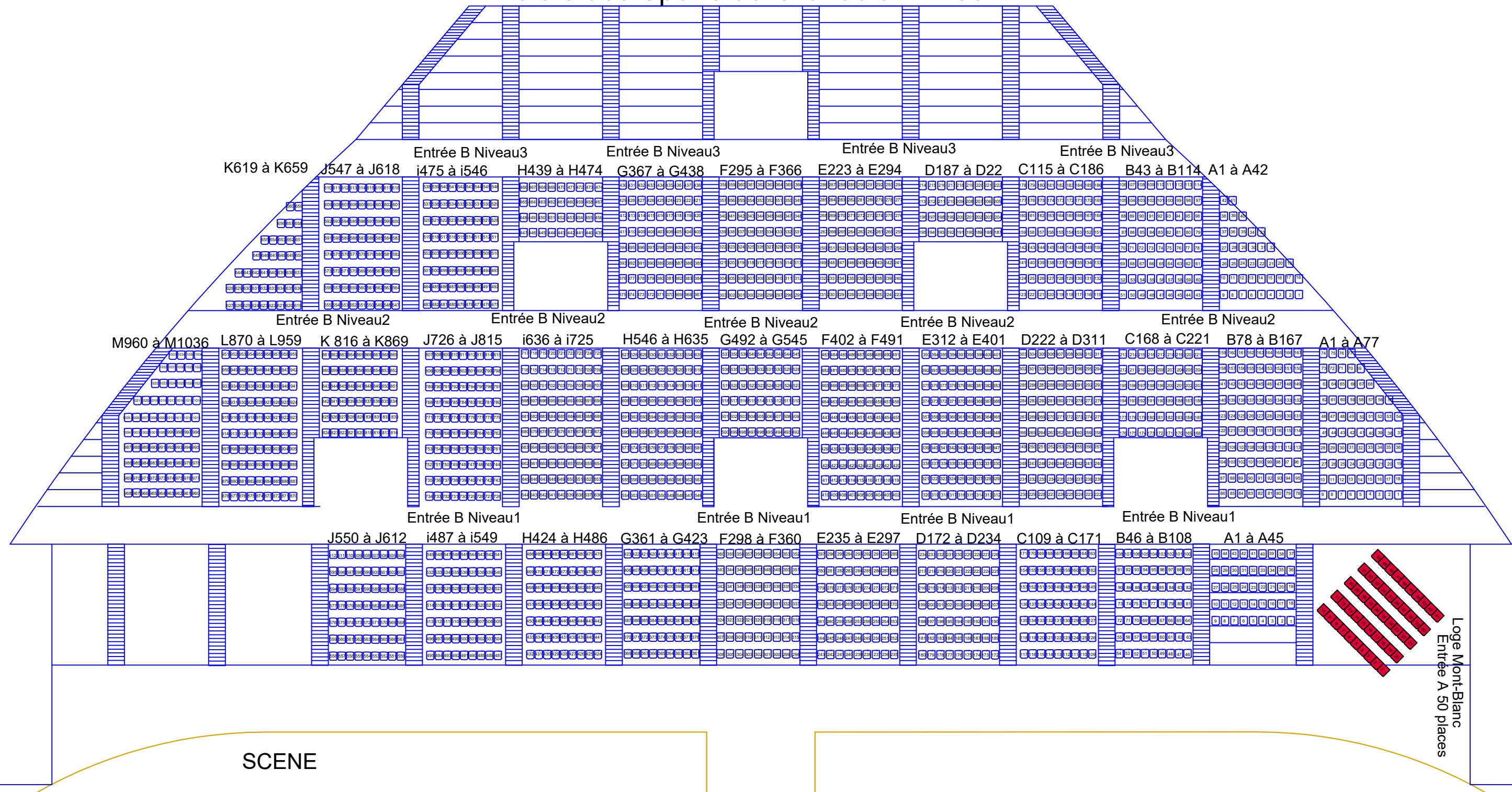


## Palais des Sports de Grenoble Entrée A

NIVEAU 1=450 Places  
 NIVEAU 2=1036 Places  
 NIVEAU 3=659 Places

NIVEAU 3=659 Places  
NIVEAU 2=1036 Places  
NIVEAU 1=612 Places

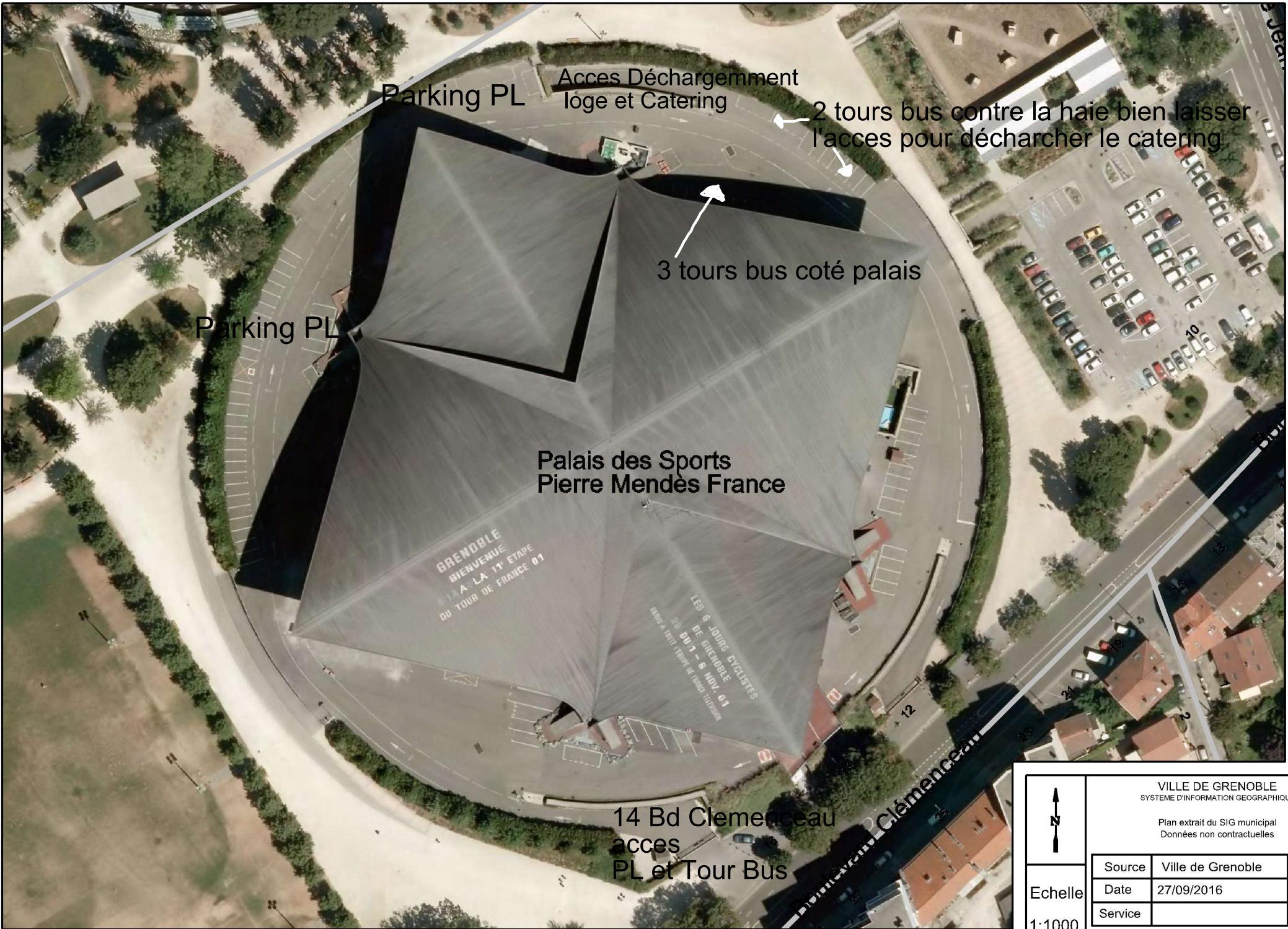
## Palais des Sports de Grenoble Entrée B





# Annexe 4

Vue aérienne palais des sports



N	VILLE DE GRENOBLE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE
	Plan extrait du SIG municipal Données non contractuelles
Source	Ville de Grenoble
Date	27/09/2016
Echelle	1:1000
Service	